

# INTERVENTION DANS UNE COOPERATIVE CHARGEE DE L'ACCUEIL DES TOUT PETITS, EN VENETIE

*Présentation rédigée par l'Agasp en octobre 2001*

**Début de l'intervention en 2000.**

**Le cadre :**

[Melarancia](#) est une coopérative chargée de l'accueil des tout petits. Elle comprend différentes structures : trois crèches, une ludothèque et un centre d'activités postsecondaires réparties dans la région de Pordenone à une heure de Venise environ. Chaque structure est composée d'une équipe d'éducatrices, d'une cuisinière aidée d'une ou plusieurs auxiliaires, et accueille environ une quarantaine d'enfants. Un responsable de structure est chargé de la coordination de l'ensemble et fait interface avec l'administration de Melarancia située en ville.

**Le dispositif :**

Il a été composé des groupes suivants

- 4 groupes d'éducatrices correspondant à chacune des structures
- 1 groupe de responsables de structures
- 1 groupe de cuisinières et auxiliaires qui interviennent sur plusieurs structures
- le comité de pilotage composé de la présidente de la coopérative, de l'adjointe et des responsables de structures.

**Les objectifs :**

- Permettre aux personnes qui travaillent à Melarancia de prendre le temps d'échanger entre elles et de parler du travail sur leur temps de travail et dans un cadre institutionnalisé, c'est-à-dire pouvant avoir une prise sur le travail lui-même (contrairement à des échanges informels).
- Développer pour chaque catégorie professionnelle une réflexion collective et une concertation sur leur acte de travail dans ces différents aspects, y compris toute la dimension relationnelle avec les enfants et les familles.
- Favoriser de ce fait une meilleure autonomie des personnes qui y travaillent dans le cadre collectif qui est le sien, et en particulier favoriser une meilleure capacité des responsables à coordonner l'équipe et à remplir cette fonction d'interface avec l'administration.

**Organisation de l'intervention :**

L'intervention s'organise en cycles reconduits cinq fois par an ; chaque cycle comprenant quatre réunions de deux heures : une réunion d'éducatrices, une réunion des cuisinières auxiliaires, une réunion des responsables et une réunion du comité de pilotage tenu de répondre à l'ensemble des questions qui lui sont posées par les différents groupes. Chaque groupe rédige un compte rendu collectif au terme de sa réunion, compte rendu dans lequel il fait part de ses propres réflexions et élaborations concernant les points sur l'acte de travail qu'il aura lui-même choisi de mettre à l'ordre

du jour et soumettra des suggestions, des propositions ou des questions aux responsables de structures et au comité de pilotage. La communication se fait donc par le biais de comptes rendus écrits qui circulent tant au plan horizontal qu'au plan vertical hiérarchique.

Le suivi du dispositif est assuré par l'AGASP, soit en étant présente sur le terrain, soit en supervisant l'ensemble des comptes rendus.

### **Évaluation :**

- L'évaluation est globalement très positive dans la mesure où ce dispositif a permis aux personnes qui y travaillent de découvrir l'impact que ce dispositif peut avoir dans leur propre implication en situation professionnelle.
- De découvrir une capacité à régler collectivement des situations quotidiennes dans le travail.
- Ce dispositif a permis à des éducatrices de pays différents d'échanger de façon sereine et ouverte sur leurs conceptions différentes de l'éducation et de l'enfant.
- Enfin ce dispositif a permis aux responsables d'échanger entre elles et de se sentir plus soutenues dans leurs fonctions face à des équipes nombreuses.